

Fiche bilan du micro-projet



Projet SENCEO « Sensibilisation, Étude et Networking en faveur des CÉtacés Observés »



FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

I.

II. Présentation

Structure, personne en charge du projet et statut	CEDTM, Audrey CARTRAUD, Cheffe de projets
Contact (mail et tel)	audreycartraud@cedtm-asso.org +262 262 91 35 28
Numéro SIRET	414 891 150 00040
Numéro RNA	W9R4000148
Coût total du projet (en euro)	15 848,00 €
Montant du financement sollicité (en valeur et % du coût total)	10 994,00 €
Lieu de réalisation	La Réunion
Dates de début et de fin du micro-projet	01/01/2025 – 31/12/2025

Contexte, enjeux et rappel des objectifs (1000 car. max) :

L'observation des cétacés (ou « whale-watching ») est en croissance à La Réunion depuis le début des années 2000, avec un regain exponentiel depuis 2017. Regroupant des pratiques professionnelles et des activités de loisir, cette activité est importante, tant sur les volets économiques, touristiques que sociétaux de l'île et se situe au cœur d'enjeux environnementaux majeurs de préservation des espèces marines concernées et de leurs habitats.

Le projet SENCEO vise à contribuer à la protection des populations de cétacés ciblés par l'activité d'observation à La Réunion en renforçant les moyens de sensibilisation et d'encadrement de cette dernière. Trois actions ont été menées au sein du projet :

ACTION 1 : Étude d'impact de l'activité d'observation sur les dauphins *Tursiops aduncus*.

ACTION 2 : Organisation d'un séminaire de partage d'expérience entre gestionnaires de l'observation des cétacés à La Réunion.

ACTION 3 : Renforcement des outils de sensibilisation visuels auprès des acteurs de l'observation.

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

Principales évolutions du contexte et réorientations en fonction des conditions d'exécution (500 car. max - événements externes ayant influé significativement sur l'exécution du micro-projet (favorables ou défavorables))

Action 2 : Le séminaire était prévu pour fin 2025 mais a été organisé avant la saison des baleines 2025. Comme indiqué dans le rapport mi-parcours, une évolution de l'arrêté préfectoral portant réglementation des activités nautiques à proximité des cétacés dans les eaux territoriales de La Réunion était prévue pour mai/juin 2025. Le CEDTM a donc trouvé plus judicieux de réaliser ce séminaire dès le début d'année 2025. De ce fait, les décideurs, invités à ce séminaire, ont pu avoir tous les éléments en main sur l'activité de « whale-watching » provenant des associations de protection des cétacés, des opérateurs de l'activité et des représentants de la population réunionnaise afin d'établir le nouvel arrêté préfectoral.

III. Bilan technique et financier

III.1 Exécution technique

Remplissez le tableau ci-dessous :

Actions prévues*	Livrables prévus*	Livrables réalisés	Indicateurs de résultats
Étude d'impact de l'activité d'observation sur les dauphins <i>Tursiops aduncus</i>	- Banque d'images drone disponible - Rapport d'analyse descriptive des images drone	- Banque d'images drone disponible - Rapport d'analyse descriptive des images drone	- Nombre de sorties en mer effectuées : 4 - Minutes de vidéos drones récoltées : Environ 477, soit 8h
Organisation d'un séminaire de partage d'expérience entre gestionnaires de l'observation des cétacés à La Réunion	- Un dossier de presse de l'évènement - Un compte-rendu de l'évènement	- Un dossier de presse de l'évènement - Un compte-rendu de l'évènement	- Nombre de participants au séminaire : 74 - Nombre de parutions presse : 3

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

Renforcement des outils de sensibilisation visuels auprès des acteurs de l'observation	- Visuels de sensibilisation édités - Suivi de la remise des supports aux acteurs ciblés	- Visuel de sensibilisation édité - Suivi de la remise des supports aux acteurs ciblés	- Nombre de supports édités : 200 - Nombre d'acteurs ayant bénéficié de ces supports : 107
--	--	--	--

* tel que mentionné dans la décision d'aide

A partir du tableau, indiquez dans l'encart ci-dessous s'il y a eu des différences notables entre les actions et résultats prévisionnels et réalisés et expliquez pourquoi.

Action 2 : Le séminaire organisé s'est tenu sur une journée complète plutôt que sur deux jours comme indiqué dans la décision d'aide. Une journée a été jugée suffisante pour aborder tous les thèmes souhaités. De plus, les professionnels de l'activité d'observation des cétacés, qui étaient le groupe d'acteurs le plus représenté, aurait été difficilement mobilisables sur deux jours complets.

Action 3 : Les différents supports de sensibilisation mentionnés dans la décision d'aide ont été regroupés dans un même guide de l'observation responsable des cétacés. Il a été jugé plus pertinent de réaliser un seul support plus résistant, qui pourra être distribué à l'ensemble des professionnels (centres de plongée, transporteurs de passagers, loueurs de bateaux...). Le guide a été imprimé en 200 exemplaires sur un papier imperméable afin qu'il soit plus résistant à la mer et au soleil. Un guide par bateau professionnel a été distribué et des exemplaires sont prévus en cas de perte ou de dégradation.

Bilan des bénéficiaires : donnez le nombre approximatif de personnes bénéficiaires par type de publics

Mairie de Saint-Paul et du Port

Collectivités (TO)

Structures impliquées dans la gestion de l'activité (Sous-préfecture, DEAL, DMSOI, OFB, Réserve Naturelle Marine de La Réunion, Gendarmerie Maritime, FAZSOI)

Opérateurs et encadrants des sorties d'observation des cétacés

Représentants d'acteurs (SYPRAL, CRESSM, Cluster Maritime)

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

Grand public à La Réunion

Listez les partenariats et collaborations engagés

Action 1 : Globice

Action 2 : DEAL, DMSOI

Action 3 : Professionnels de l'activité

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

III.2 Exécution financière : **à remplir obligatoirement.**

III.3 Budget récapitulatif des dépenses réellement engagées dans le cadre du micro-projet

I DEPENSES DU PROJET					
POSTE DE DEPENSES		INTITULE DE LA DEPENSE	NATURE DE LA DEPENSE*	COUTS TOTAUX PREVISIONNELS*	COUTS TOTAUX REELS
Dépenses directes	Personnel permanent affecté au projet	Encadrement du micro-projet			
		Autres non encadrant			
	Personnel non permanent	Encadrement du micro-projet			
		Communication			
		Autres	Stagiaire M2 – Solène Barbarit	4 200,00 €	4 105,35 €
	Déplacements	Déplacements hors territoire			
		Déplacements locaux	Carburant véhicule + frais de déplacement	429,00 €	308,70€
		Hébergement			
		Restauration			
	Fonctionnement /Achats	Équipement	Matériel pour logistique séminaire	500,00 €	194,39 €
		Edition, production de supports	Développement et impression du guide de l'observateur responsable	3 000,00 €	3 199,17 €
		Prestataire technique	Location d'un bateau pour les sorties drone + prestation sur la logistique de l'organisation du séminaire	3 800,00 €	4 102,55 €
		Honoraires prestataires	Prestataire images drone	1 800,00 €	1 800,00 €
		Location salle et matériel			

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

		Autres	Essence pour bateau de location sur 4 sorties en mer drone	685,00 €	708,09 €
Dépenses indirectes		Frais de gestion (plafonnés à 15 % des dépenses directes)		1434,00 €	1 431,60 €
TOTAL (EN €)				15 848,00 €	15 849,85 €

* tel que mentionné dans la décision d'aide

II RECETTES DU PROJET			
		RECETTES PREVUES*	RECETTES OBTENUES
Subvention OFB		10 994,00 €	10 994,00 €
Auto-financement		0 €	0 €
Co-financement	Fonds d'Intervention Maritime	4 854,00 €	4 854,00 €
	Nom du financeur II		
	Nom du financeur III		
	Nom du financeur IV		
	Nom du financeur V		
	Nom du financeur VI		
Total (en €)		15 848 €	15 848 €

* tel que mentionné dans la décision d'aide

Certifié conforme par la personne habilitée à certifier les comptes (Nom, prénom, statut, signature et cachet)



Stéphane CICCIONE, Trésorier

.....

.....

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

Commentaires sur l'exécution financière

Dépenses directes (frais de personnel, déplacement, fonctionnement et achats) : expliquez et justifiez dans l'encart ci-dessous les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final réalisés :

Action 2 - 500,00 € ont été initialement budgétisés pour du matériel pour la logistique du séminaire. Sur cette somme, 305,61 € ont été redirigés vers de la prestation logistique du séminaire. Cette somme reste sur le même poste de dépense « Fonctionnement/Achats », et pour la même action du projet. Mr Savourey valide cette modification par mail le 03/07/2025. L'hôtel dans lequel le séminaire s'est effectué a mis à disposition du matériel pour l'évènement ce qui a engendré moins de coûts qu'initialement prévu.

Action 1 - Carburant véhicule + frais de déplacement : 199,17 € ont été redirigés vers l'action 3 : Prestation d'édition de supports, passant d'un poste de dépense « Déplacements » à « Fonctionnement/Achats ». Mr Savourey valide cette modification par mail le 04/07/2025. La stagiaire effectuant l'étude de faisabilité par drone a réalisé moins de déplacements que prévu avec son véhicule personnel.

Dépenses indirectes (frais de gestion) : expliquez et justifiez ci-dessous les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final réalisés

Il n'y a pas d'écarts significatifs concernant les frais de gestion.

Recettes du projet : expliquez et justifiez ci-dessous les écarts significatifs éventuels entre les recettes prévues et les recettes obtenues

III.4 Perspectives après micro-projet et conclusion

Stratégie de sortie de micro-projet adoptée (le cas échéant) *(la destination des matériels et équipements (joindre en annexe un bref inventaire), les mesures prises pour garantir la pérennité des acquis et/ou leur réplication, communication autour du micro-projet/ valorisation)*

Les questionnaires de satisfaction remplis par les participants du séminaire de l'action 2 vont permettre au CEDTM d'améliorer l'organisation de potentiels prochains séminaires.
Les guides de l'observation responsable ont été distribués à toutes les structures professionnelles pratiquant l'observation des cétacés. Les exemplaires restants seront distribués en cas de perte ou de dégradation.
Le CEDTM a communiqué sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) sur la disponibilité de ce guide en ligne, sur le site du CEDTM.

Leçons à tirer pour de futurs micro-projets *(dont éléments et acquis répliquables du micro-projet)*

Projet très plaisant à réaliser. Le séminaire a été très apprécié des acteurs de l'activité d'observation des cétacés et pourra être répliqué dans de futurs projets sous ce format d'une journée.
La plupart des visuels du guide de l'observateur responsable des cétacés pourraient être réutilisés si la réglementation venait à changer. Les coûts de rééditions seront alors moindre.

Y a-t-il eu un effet de levier grâce à TeMeUm *(accès à d'autres financement et/ou perspectives de poursuivre avec un projet de plus grande envergure ? Si oui, merci d'expliquer)*

Volonté des professionnels de l'activité d'observation des cétacés à l'organisation d'autres séminaires rassemblant l'ensemble des acteurs de l'activité. Action incluse dans le projet ACOR qui sera déposé prochainement par le CEDTM, qui impliquera l'organisation de deux séminaires sous un format similaire (une journée), prenant en compte les retours du premier réalisé dans le cadre de SENCO. Ces séminaires sont l'opportunité de co-construire des pistes de réflexion pour renforcer l'encadrement de l'activité afin qu'elle soit durable.

Article pour publication sur le site Internet TeMeUm *(possibilité de joindre des documents ou liens)*

Le projet SENCEO « Sensibilisation, Étude et Networking en faveur des CÉtacés Observés » a eu pour objectif de contribuer à la protection des populations de cétacés ciblés par l'activité d'observation à La Réunion, en renforçant les moyens de sensibilisation et d'encadrement. Ce projet a été réalisé dans un contexte de pression touristique croissante sur les cétacés à La Réunion, pour préciser l'urgence des enjeux de préservation de ces populations afin d'orienter les mesures de protection.

Trois missions principales ont été menées pour ce projet : 1) une étude de faisabilité sur l'impact de l'activité d'observation sur les grands dauphins de l'Indo-Pacifique par drone, 2) l'organisation d'un séminaire dédié à l'activité d'observation des cétacés, et 3) le développement d'un outil de sensibilisation mis à disposition des professionnels de l'activité.

FICHE BILAN DU MICRO-PROJET 2024

Merci de renseigner les cases blanches et de renvoyer la fiche à l'équipe de TeMeUm

- 1) Dans sa globalité, l'étude a évalué les impacts à court terme de l'activité d'observation sur le grand dauphin de l'Indo-Pacifique, *Tursiops aduncus*, classée en danger d'extinction à La Réunion par l'UICN Français. L'étude a permis de comparer de manière rigoureuse deux méthodes de suivi de l'activité, avec l'observation depuis un navire et par l'usage de drones, deux méthodes qui se sont révélées complémentaires : leur association permet de fiabiliser les protocoles de suivi comportemental, de réduire les biais d'interprétation, et d'améliorer la qualité des données récoltées.
- 2) Le séminaire a réuni la plupart des acteurs de l'activité d'observation des cétacés à La Réunion, représentant plus de 70 personnes : les institutions, les professionnels, les associations et les représentants de la population locale. Cela a permis d'échanger sur les enjeux de la gestion et de l'encadrement de l'activité et co-construire les ambitions de demain pour une évolution responsable et durable. Ce séminaire a mélangé présentations (règlementation, enjeux de préservation, bilan de la saison passée, retours d'expériences sur d'autres territoires) et ateliers de travail portant sur :
 - La vision d'une activité idéale à La Réunion,
 - La sécurité nautique de l'activité,
 - La formation des usagers de la mer,
 - La mise en place d'outils pour arriver à une activité écoresponsable.
- 3) Afin d'appuyer les acteurs directement sur le terrain, un guide pratique d'observation responsable des cétacés a été développé et 107 exemplaires ont été distribués aux professionnels. Ce support de sensibilisation permet de faire découvrir les différents cétacés présents à La Réunion, les bonnes pratiques d'observation, la réglementation, les gestes à adopter et les erreurs à éviter pour une observation éthique, passive, à impact limité. Ainsi, ces informations sont disponibles sur chaque sortie en mer pour les opérateurs et la clientèle. Ce guide est également disponible en version numérique : <https://cedtm-asso.org/supports-pedagogiques/>

Propositions d'amélioration pour les prochains appels à projets TeMeUm

Indiquer un pourcentage de marge de manœuvre potentiel dans les postes de dépenses.

Pour mémoire liste des pièces à fournir :

- la présente fiche complétée
- au moins 3 photos^{1*} assorties des crédits au format jpeg ou png de minimum 1000 pxl de côté
- les productions et livrables associés au micro-projet
- l'OFB se réserve le droit de demander spécifiquement les factures des dépenses prises en charge par TeMeUm

^{1*}L'utilisation des trois photos fournies est réservée à l'illustration du site internet et du compte X/Twitter. Le crédit photo transmis sera indiqué lors de toute utilisation. Aucune rétrocession ou autre utilisation de ces photos n'est possible en dehors du cadre ci-présent sans une nouvelle demande du service Connaissance - Appui aux Acteurs - Mobilisation des Territoires de l'OFB.